



CONSULTATION SUR DEVIS

Etude « Recensement des oiseaux marins hivernants»

sur les sites Natura 2000

«RADE DE BREST - ESTUAIRE DE L'AULNE » ; RADE DE BREST, BAIE DE DAOULAS - ANSE DU POULMIC»

CONTEXTE :

Le syndicat mixte du PNR d'Armorique, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Document d'objectifs des sites Natura 2000 de Rade de Brest, souhaite mener une étude afin de recenser les populations avifaunes marines hivernantes sur ces sites, en particulier les grèbes, harles et plongeurs, et de mieux comprendre le rôle fonctionnel des habitats marins des sites pour ces espèces

Dans la Charte du PNRA, il est mentionné à l'orientation 1.1 « garantir une gestion patrimoniale des milieux et espèces remarquables », que le syndicat mixte s'engage à poursuivre les études et inventaires nécessaires à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes pour l'adaptation des mesures de protection et des plans de gestion et à la mise en œuvre des actions prévues au DOCOB dont il est opérateur.

Dans le DOCOB « Rade de Brest », cette étude est proposée dans les actions 1.7.2 « Mettre en place un suivi mensuel hivernal ciblé de certaines espèces d'oiseaux d'eau » et 2.3.7 Mieux comprendre le rôle fonctionnel de des habitats marins pour les grèbes, harles et plongeurs et leur évolution ».

LOCALISATION :

Cette étude prendra en compte **les territoires marins** des sites Natura 2000 Rade de Brest (FR5300046 et FR5310071 RADE DE BREST - ESTUAIRE DE L'AULNE - BAIE DE DAOULAS - ANSE DU POULMIC). (voir carte jointe)

Le site Natura 2000 FR5310071 « rade de Brest : baie de Daoulas – anse du Poulmic » a été arrêté comme Zone de Protection Spéciale en juin 1991, au titre de la directive « Oiseaux ». Cette ZPS couvre 8 104 ha dont seulement 1-% de superficie terrestre et 99 % marin.

CONTENU DE LA MISSION :

La prestation demandée se décline comme suit :

Etude bibliographique : sur le régime alimentaire des grèbes, harle, plongeurs et autres oiseaux marins présents sur le site et sur les liens potentiels entre ces espèces et certains habitats marins particuliers comme le maërl ou les herbiers de zostère, ou autre.

Acquisition des données sur le terrain en bateau :

Recensement des espèces marines hivernantes en utilisant une méthode de « distance sampling » le long de transect visant à réaliser la cartographie de la distribution des populations présentes ainsi que des estimations de la densité de présence des différentes espèces, en particulier des grèbes, plongeurs et harles. Deux passages sont à prévoir, en janvier 2016 et en décembre 2016.

Recensement depuis le bord de côte simultanément par des observateurs

Recensement depuis la côte continentale sous la forme d'un observatoire Multiposte simultanément au comptage par bateau, de manière à comparer l'efficacité des deux méthodes de comptage.

Analyse et restitution des connaissances acquises

L'analyse portera sur les résultats acquis par les deux méthodes et le croisement avec la couche « habitats marins » du site, ainsi qu'une analyse comparative des deux méthodes. L'analyse inclura le jeu de données acquis en 2015 par la même méthode. Les données brutes seront intégralement transmises au PNRA.

RENDU :

Une réunion de restitution sera réalisée à la fin de l'étude avec les partenaires du PNRA. Pour mémoire, le rapport final devra impérativement parvenir au PNRA pour le 21 décembre 2016 sous forme numérique : rapport et données SIG (ArcGIS) + 3 exemplaires papier.

Les photographies (terrain ou laboratoire) feront l'objet d'une restitution au format numérique avec la possibilité d'une utilisation par le PNRA à des fins non commerciales.

Pour tout projet de publication suite à l'étude, le prestataire devra impérativement associer le PNRA.

COMPETENCES REQUISES :

Le prestataire devra posséder une bonne connaissance des populations avifaune marines et des habitats marins. Une bonne connaissance du système d'information géographique et une maîtrise de la méthode « Distance Sampling » est également exigée, en terme de protocole de terrain et d'analyse.

Le prestataire devra fournir des références similaires de moins de 3 ans. Le candidat devra également indiquer la composition de l'équipe dédiée à la mission.

De même, le prestataire fournira un planning d'intervention à l'appui de son offre.

Il sera interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements.

ATTRIBUTION :

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères pondérés de la manière suivante :

- ✓ qualité et pertinence de la proposition (expertise naturaliste-ornithologue) : 60 %
sous-critère 1 : déclinaison de la méthodologie : 20 %
sous-critère 2 : compétences en cartographie de population avifaune, naturaliste : 20 %
sous-critère 3 : composition de l'équipe : 20 %
- ✓ coût global de la prestation y compris frais annexes : 40 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

La mission débutera dès l'obtention des financements et se terminera impérativement pour le 21 décembre 2016.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Le paiement interviendra à réception des données cartographiques et du rapport intermédiaire validé par le PNRA pour le 9 décembre 2016.

REMISE DES OFFRES :

Le dossier comprendra :

- un devis détaillé,
- une note méthodologique sur l'expertise ornithologique et les données SIG et présentant les moyens mis en œuvre à la réalisation de la prestation,
- des références de moins de 3 ans,
- une composition de l'équipe dédiée à la mission.

Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 place aux foires, 29590 LE FAOU

Date limite de remise des offres : vendredi 5 février 2016 à 12H (heure limite de dépôt)

Moyens de remise des offres :

- courrier en recommandé
- dépôt contre récépissé

CONTACTS :

- partie technique : Agathe LARZILLIERE ; agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

- partie administrative : Marie-Josée LEZENVEN ; marie-josée.lezenven@pnr-armorique.fr

Le candidat,